



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 22 mars 2019
Convocation des conseillers :
le 22 mars 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 29 mars 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Daniel Codello, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Jeff Dax, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 12.1.3. Immeuble place Boltgen, 2 - aménagement locaux commerciaux; devis; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis complémentaire d'un montant de 165.000 € concernant le projet "Immeuble place Boltgen, aménagement des locaux commerciaux - Music LX";

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/612/221312/17090 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Considérant que le devis initial de 300.000,00 € a été voté en date du 12.05.2017;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

le devis complémentaire de 165.000 € concernant le projet "Immeuble place Boltgen, aménagement des locaux commerciaux - Music LX".

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre